

La facturation des prestations d'acheminement

La facturation des prestations d'acheminement est construite sur la base du tarif publié par la Commission de Régulation de l'Énergie, en accord avec les conditions générales du contrat d'acheminement dont la version en vigueur est disponible sur le site Internet de GRTgaz.

Votre facture mensuelle

Votre facture relative à un mois d'acheminement M :

- valorise les Termes de **Capacités** au titre du mois M,
- valorise les Termes de **Quantités** au titre du mois M-1,
- valorise les Services au titre du mois M,
- est émise au cours du mois M+1, par e-mail et sur le Portail [INGRID](#)

À cette facture peuvent être associés les **documents complémentaires suivants** :

- le **relevé des achats de gaz** réalisés par GRTgaz au titre des déséquilibres du mois M-1
Le montant de ces achats de gaz n'est pas déduit de votre facture d'acheminement. Vous devez émettre, par courrier ou par e-mail, la facture relative aux montants qui vous sont dus par GRTgaz.
Le règlement par GRTgaz est effectué au plus tard le 10^e jour calendaire suivant la date de réception de la facture ou le jour bancaire immédiatement suivant, sous réserve de la stricte conformité de la facture avec le relevé d'achats émis par GRTgaz.
Les prix utilisés pour la facturation de l'équilibrage sont publiés sur le site [SMART GRTgaz](#)
- une **notice explicative (en cas de correctif de facture)** précisant le motif ainsi que le calcul du montant du correctif.
- le **relevé des achats de gaz (Service Alizés)*** par GRTgaz au titre des déséquilibres du mois M-1.
- le **relevé des ventes de gaz (Service Alizés)*** par GRTgaz au titre des déséquilibres du mois M-1. Le montant de ces ventes est directement appliqué sur la facture d'acheminement.

**Le service Alizés permet d'être exonéré du règlement au Prix Marginal des écarts de bilan journaliers pour tous les jours où le service a été éligible ; dans ce cas, seuls les déséquilibres résiduels du mois sont apurés à un prix neutre appelé Prix d'Apurement Mensuel.*

Votre facture corrective + relevés de factures

En cas de modification d'une ou plusieurs factures déjà émises, une facture corrective est élaborée. Elle peut corriger plusieurs mois dont les capacités et/ou les quantités ont été modifiées. La facture corrective ne porte que sur les postes concernés par des modifications. Les montants sont les différentiels entre les montants de la facture initiale et les montants effectivement dus après correctifs.

Lorsqu'il y a émission d'une facture corrective, un document chapeau « Relevé de factures » est émis avec votre facture d'acheminement, vous indiquant le montant que vous devrez régler ou qui vous sera dû au titre de l'acheminement du mois.

Mise à disposition de votre facture

En plus d'être adressées par mail aux interlocuteurs déclarés, toutes vos factures sont disponibles sur le [Portail INGRID](#) en format pdf et csv. Les documents annexes sont publiés sous format pdf uniquement.

Les modes opératoires pour accéder à vos factures et documents annexes associés sont disponibles ci-après, en aperçu.

Modalités de règlement

La date de règlement au plus tard est indiquée sur la facture, en bas de page.

Cette date correspond :

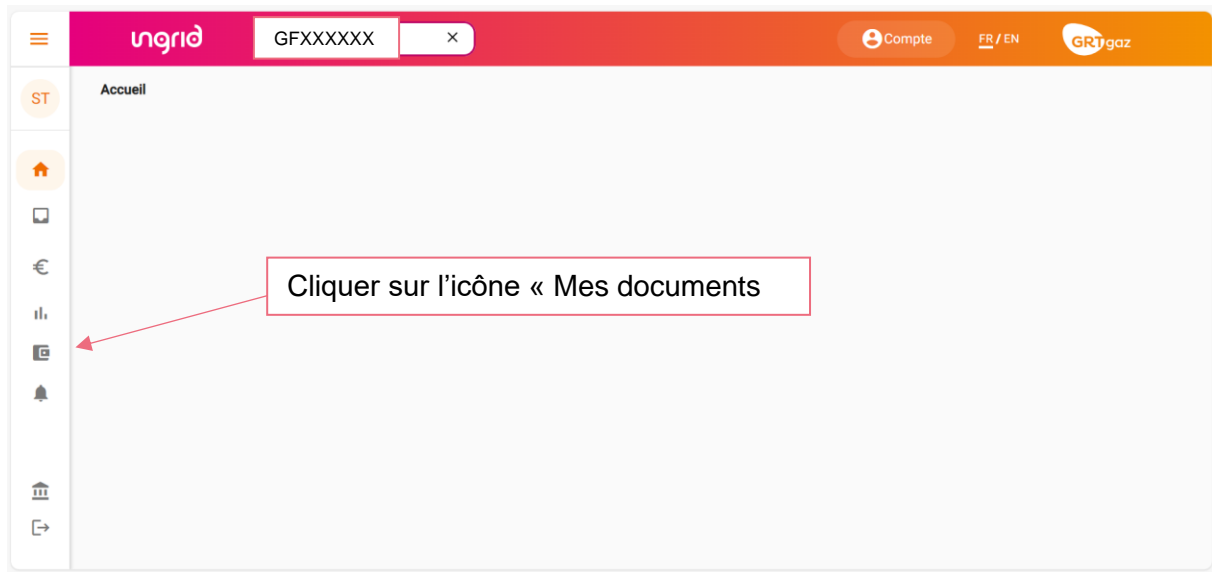
- au 20^e jour calendaire du mois d'émission de la facture, si la facture a été émise entre le 1^{er} et le 10^e jour du mois en cours
- au 10^e jour calendaire après la date d'émission de la facture, si la facture a été émise après le 10^e jour du mois en cours

Si la date limite telle que définie ci-avant est un jour non bancable, celle-ci est reportée au 1^{er} jour bancable suivant.

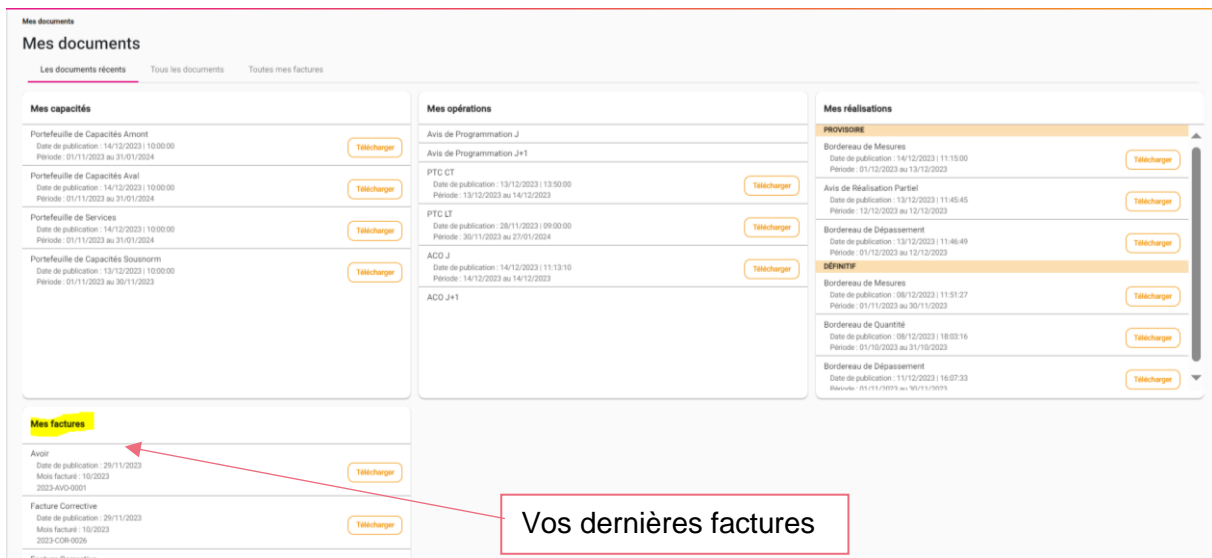
Le prélèvement automatique peut être mis en place pour faciliter le règlement des factures.

En cas de retard de paiement, GRTgaz facture les intérêts de retard au taux en vigueur et les éventuels frais associés, selon les conditions générales du contrat d'acheminement.

Comment consulter votre facture sur le Portail INGRID ?



Vous accédez ainsi à votre dernière facture et à l'historique des factures précédentes.



Mes documents

Mes documents

Les documents récents Tous les documents **Toutes mes factures**

Type de factures: Type de factures ▼ Mois facturé: Mois facturé 📅 Date de publication: JJ/MM/AAAA - JJ/MM/AAAA 📅 Réinitialiser Rechercher

23 / 23 résultats

ID Facture	Type	Mois facturé	Date de publication	Date d'échéance	Téléchargement
2023-AVO-0001	Avoir	10/2023	29/11/2023	20/11/2023	📄 Télécharger ▼
2023-COR-0026	Facture corrective	10/2023	29/11/2023	11/12/2023	📄 Télécharger ▼
2023-COR-0025	Facture corrective	10/2023	29/11/2023	11/12/2023	📄 Télécharger ▼
2023-FAC-0059	Facture initiale	10/2023	29/11/2023	20/11/2023	📄 Télécharger ▼
2023-FAC-25265	Facture initiale	09/2023	11/10/2023	23/10/2023	📄 Télécharger ▼
2023-FAC-25128	Facture initiale	08/2023	12/09/2023	22/09/2023	📄 Télécharger ▼
2023-FAC-24989	Facture initiale	07/2023	11/08/2023	24/08/2023	📄 Télécharger ▼
2023-FAC-24852	Facture initiale	06/2023	11/07/2023	24/07/2023	📄 Télécharger ▼

Toutes vos factures

Téléchargez vos documents

Aperçu de votre facture mensuelle

 <p>Références client</p> <p>Siège social : Nom de l'expéditeur Adresse Adresse</p> <p>TVA intracommunautaire : FR0000000000</p> <p>Inscription RCS : RCS XXXXXXX</p> <p>Interlocuteur : Nom interlocuteur facturation</p> <p>N° commande :</p> <p>Nos références</p> <p>Siège social : GRTgaz SA 6 rue Raoul Nording 92270 Bois-Colombes FRANCE</p> <p>TVA intracommunautaire : FR 27440117620</p> <p>Inscription RCS : RCS Nanterre 440117620</p> <p>Capital social : 639 933 420 euros</p> <p>Interlocuteur : Back-office DCO PVE facturation-acheminement@grtgaz.com</p> <p>Références facture</p> <p>N° contrat : GFXXXX01</p> <p>Bordereau :</p> <p>Période acheminement : 12/2023</p> <p>Période quantités : 11/2023</p> <p>Coordonnées bancaires</p> <p>Banque : Société Générale Paris Centre</p> <p>IBAN : FR76 3000 3036 2000 0201 2319 483</p> <p>SWIFT : SOGEFRPP</p> <p>■ Prestation de service ■ En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.</p> <p>■ En cas de retard dans le règlement : les pénalités de retard sont calculées par l'application d'un taux au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) à son opération de refinancement tel que publié par la Banque de France majorée de 6 points de pourcentage en vigueur à la date d'émission de la facture +40€ au titre des frais administratifs de traitement, décompté sur le nombre exact de jours écoulés entre la date d'exigibilité paiement et la date de règlement effective.</p>	<p>Facture d'acheminement</p> <p>N° facture / Invoice number : 2024-FAC-0001 Date facture / Invoice date : 01/01/2024 Date échéance / Due date : 20/01/2024</p> <p style="text-align: right;">Nom Expéditeur Adresse Adresse</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation des postes</th> <th>Montant HT en euros</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Termes Fixes Fixed Terms</td> <td>500,00</td> </tr> <tr> <td>2 Capacités Annuelles Annual Capacities</td> <td>1 081,05</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Montant soumis à T.V.A⁽¹⁾</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1 581,05</td> </tr> <tr> <td>T.V.A à 20%</td> <td>316,21</td> </tr> <tr> <td>Montant total T.T.C prélevé en euros</td> <td>1 897,26</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>(1) Pour les clients étrangers : exonération de TVA, Article 44 de la directive TVA 2006/112/CE - Pour les ventes de gaz la TVA est acquittée par l'acquéreur en vertu de l'article 283 2 quinquies du Code Général des Impôts.</small></p>	Désignation des postes	Montant HT en euros	1 Termes Fixes Fixed Terms	500,00	2 Capacités Annuelles Annual Capacities	1 081,05	Montant soumis à T.V.A⁽¹⁾			1 581,05	T.V.A à 20%	316,21	Montant total T.T.C prélevé en euros	1 897,26
Désignation des postes	Montant HT en euros														
1 Termes Fixes Fixed Terms	500,00														
2 Capacités Annuelles Annual Capacities	1 081,05														
Montant soumis à T.V.A⁽¹⁾															
	1 581,05														
T.V.A à 20%	316,21														
Montant total T.T.C prélevé en euros	1 897,26														

Tous les termes de la facture sont explicités dans le Contrat d'Acheminement, ainsi que les calculs afférents.

Aperçu de votre relevé de factures



Relevé de factures
Contrat XXXXXXXX

Libellés	Montant en EUR
Notre facture n°2019/FAC/ XXXXX	XX XXX,XX EUR
Notre facture corrective n°2018/COR/ XXXXX	- XX XXX,XX EUR
Solde T.T.C. en notre faveur , règlement au plus tard le 23 septembre 2019	X XXX, XX EUR

Suppression de l'aperçu de votre facture corrective (identique à la facture classique)

Comment consulter les prix de l'équilibrage sur SMART GRTgaz ?

Smart GRTgaz **INFO VIGILANCE** > RECHERCHE PAR INDICATEURS FR | EN

ABONNEMENTS | GLOSSAIRE | LIENS
ANALYSES | CARTES | TARIFS | STORENGY | ELENGY / FOSMAX LNG | DK LNG

CAPACITÉS | FLUX | CONSOMMATIONS | ECHANGES AUX PEG | **EQUILIBRAGE** | PROGRAMME TRAVAUX | FLEXIBILITÉ INTRA JOURNALIÈRE | SPREAD LOCALISE

Equilibrage > Prix – depuis le 1er mai 2014 > TRF Dernier rafraîchissement : 02/10/2019 09:25 Définitions

Prix des 5 derniers jours

Date	Prix moyen (€/MWh 25°C)	Evolution J-1	Prix marginal à l'achat (€/MWh 25°C)	Prix marginal à la vente (€/MWh 25°C)
28/09/2019	9.032	-0.838	9.258	8.808
29/09/2019	9.272	0.240	9.504	9.040
30/09/2019	9.127	-0.145	9.355	8.800
01/10/2019	9.161	0.034	9.390	8.932
02/10/2019	9.958	0.795	10.205	9.707

TRF - Évolution des prix du 22-09-2019 au 01-10-2019

€/MWh 25°C

AFFICHER **TÉLÉCHARGER** MASQUER HAUT

> TRF
> Nord (1)
> Sud (1)

Du 22/09/2019 Au 01/10/2019 **AFFICHER**

Année 2019

CSV XLS

Détail des postes facturés

Consultez le détail du calcul de chaque prix unitaire apparaissant dans la facture, décrit poste par poste.

Le tarif est disponible sur [SMARTGRTgaz](https://www.smartgrtgaz.com) et dans la fiche Termes Tarifaires sur [grtgaz.com](https://www.grtgaz.com) (boîte à outils acheminement)

Exemple 1 de calcul de prix unitaire : Capacités Journalières de Sortie -Réseau Principal

Sur votre facture, les capacités* sont présentées de la façon suivante :

Capacités Annuelles / Annual Capacities	Prix Unitaire en EUR par MWh/jour	Capacités en MWh/jour	Montant hors T.V.A. en EUR
Capacités Journalières de Sortie - Réseau Principal / Daily Exit capacities - Main Network			
- Ferme	7,6483	700,000	5 353,81
- Interruptible	3,8242	1 850,000	7 074,77
- Ferme Normalisée	0,2515	3 100,010	779,65
Sous-total hors T.V.A.			13 208,23 EUR

Ferme

$$91,78 * 1/12 = 7,6483$$

Interruptible

$$45,89 * 1/12 = 3,8242$$

Ferme Normalisée

$$91,78 * 1/365 = 0,2515$$

La formule correspondante et qui figure sur le fichier des postes est la suivante :

$$\text{Prix Unitaire} = \text{Tarif annuel} * 1/12 \text{ (sauf PITD : tarif annuel} * 1/365)$$

Zone de sortie		
Annuelle		
€/ MWh, 0°C / j / période	Ferme	Interruptible
Sortie du réseau principal	91.7800	45.8900

*Les valeurs des capacités présentes sur la facture sont journalières (MWh/jour) sauf pour les capacités fermes normalisées et aux PITTM, où la valeur est sommée pour le mois.

Exemple 2 de calcul de prix unitaire : Capacités Journalières d'Acheminement - Réseau Régional

Sur votre facture, les capacités sont présentées de la façon suivante :

Capacités Journalières d'Acheminement - Réseau Régional / Daily Transmission Capacities - Regional Network			
↳PITD			
GDXXXX - VILLE			
- Ferme Normalisée	0,2286	3 100,010	708,66
Sous-total hors T.V.A.			708,66 EUR
↳LI			
LIXXXX - NOM			
- Ferme	6,9525	700,000	4 866,75
- Interruptible	3,4763	1 850,000	6 431,16
Sous-total hors T.V.A.			11 297,91 EUR
Sous-total hors T.V.A.			12 006,57 EUR

Ferme Normalisée (PITD)

$$83,43 * 1/365 = 0,2286$$

Ferme

$$83,43 * 1/12 * 1 = 6,9525$$

Interruptible

$$41,71 * 1/12 * 1 = 3,4763$$

La formule correspondante et qui figure sur le fichier des postes est la suivante :

$$\text{Prix Unitaire} = \text{Tarif annuel} * 1/12 * \text{NTR}^1 \text{ (sauf PITD : tarif annuel} * 1/365)$$

Réseau régional

Annuelle

€/ MWh, 0°C / j / période		Ferme	Interruptible
Réseau régional *	PIRR	83.4300	
	Client industriels (non modulés)	83.4300	41.7150
	Clients industriels (modulés)	83.4300	41.7150
	PITD	83.4300	

Les NTR¹ (Niveau de Tarif Régional) sont disponibles sur grtgaz.com « liste des PITD avec éléments tarifaires »

Code PITD	Libellé PITD / Name	Type de gaz / gas type	Nom GRT / TSO's name	NTR	Zone d'Equilibrage / Balancing zon	Zone de Sortie / Exit zone	Commentaires / Comments	CODE ZONE DE SORTIE / EXIT ZONE CODE
GDXXXX	VILLE	H	GRTgaz	1	GRT gaz	NORD EST		ZS0021

Exemple 3 de calcul de prix unitaire : Capacités Journalières de Sortie - Points d'Interconnexion Réseau

Sur votre facture, les capacités sont présentées de la façon suivante :

Capacités Trimestrielles / Quaterly Capacities	Prix Unitaire en EUR par MWh/jour	Capacités en MWh/jour	Montant hors T.V.A. en EUR
Capacités Journalières de Sortie - Points d'Interconnexion Réseau			
IR0010 - Obergaibach			
- Rebours non bundlé - part premium - 4ème T	0,0000	2 165,616	0,00
- Rebours non bundlé - part régulée - 4ème T	2,3330	2 165,616	5 052,38
Sous-total hors T.V.A.			5 052,38 EUR
Total hors T.V.A.			5 052,38 EUR

Rebours / Interruptible sur Obergaibach

$$(104,97 * 0.2) * 1/3 * 1/3 = 2,3330$$

La formule correspondante et qui figure sur le fichier des postes est la suivante :

$$\text{Prix Unitaire} = \text{Tarif annuel} * 1/3 * 1/3$$

GRTgaz		Réseau AMONT		TARIFS D'ACHEMINEMENT 2019 (valable du 01/04/19 au 31/03/20)		Janvier 2019						
Termes de capacité d'entrée et sortie sur le réseau principal (RP)	PIR entrée et sortie						Intra-journalière (si CAM déployé sur le point)					
	Annuelle							Trimestrielle	Mensuelle	Quotidienne		
	Entrée [€/an et par MWh/j]			Sortie [€/an et par MWh/j]								
	Ferme	Interruptible	Rebours	Ferme	Interruptible	Rebours	En cas de congestion	Sans congestion	En cas de congestion	Sans congestion	-	-
Talsnières B	81,66	50%	20%	-	-	-	1/4 du terme annuel	1/3 du terme annuel	1/12 du terme annuel	1/8 du terme annuel	1/30 du terme mensuel	Prorata du terme quotidien au nombre d'heures restantes
Virtualys	104,97	-	20%	41,37	-	125%						
Dunkerque*	104,97	50%	-	-	-	-						
Obergaibach	104,97	50%	20%	-	-	-						
Ollingue	104,97	50%	-	407,02	75%	-						
Jura	-	-	-	96,53	-	-						

* : Capacité annuelle restituable facturée au prix de 90% du prix de la capacité ferme annuelle correspondante.